

**COMMUNE DE MUTZENHOUSE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 24 Février 2020**

**Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire**

**Présents** : LUX Patrick, GERBER Robert, WINKEL Yannick, BORNERT Isabelle, JOST Bertrand, GRAUFFEL Didier, LECHNER Audrey

**Absente** : JACOBY-KIEFFER Florence,

**Procuration** : STEINMETZ-BORNERT Gérard à WINKEL Yannick,

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Robert GERBER est nommé comme secrétaire de la séance de ce jour.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

**Approbation du Procès-verbal du 25 novembre 2019**

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2019 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

**DCM 2020-63**

7 – Finances Locales

7.1 – Décisions budgétaires

**APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF**

La secrétaire présente aux élus le Compte Administratif Principal 2019 de la Commune de Mutzenhouse appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes.

Le Conseil Municipal,

- **considérant** que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées

\* **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2019 présenté par la secrétaire et arrêté comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	181 760.03
Recettes :	<u>620 679.51</u>
<b>Excédent :</b>	<b>438 919.48</b>

Section d'investissement

Dépenses :	157 962.74
Recettes :	<u>71 099.31</u>
<b>Déficit :</b>	<b>86 863.43</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DES COMPTES</b>	<b>352 056.05 €</b>
------------------------------------	---------------------

\* **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 comme suit :

- À l'exécution du virement à la section d'investissement - **compte 1068**

la somme de **86 863.43€**

- À l'affectation à l'excédent reporté - report à nouveau créditeur, **ligne 002**

la somme de **352 056.05 €**

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote

**DCM 2020-64**

7 – Finances Locales

7.1 – Décisions budgétaires

**APPROBATION COMPTE de GESTION DU TRESORIER**

Le Conseil Municipal,

- après avoir pris connaissance des comptes de gestion présentés par le Trésorier de Truchtersheim pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections du budget Principal,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

\* **CONSTATE** la parfaite concordance des comptes de gestion avec le compte administratif,

\* **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice par le Trésorier de Truchtersheim n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Adoptée à l'unanimité

**DCM 2020-65**

7 – Finances locales

7.10 – Divers

**ACCEPTATION D'UNE PARTICIPATION**

Monsieur le Maire informe les conseillers que le Conseil de Fabrique de l'église de la Commune de Mutzenhouse souhaite participer à la rénovation du calvaire.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** la participation de 1 800,00 € du Conseil de Fabrique de la Commune de Mutzenhouse
- **AUTORISE** le Maire à émettre le titre de recettes.

Adopté à l'unanimité

## 2 – Urbanisme

## 2.2 – Actes relatifs au droit d'occupation des sols ou d'utilisation des sols

**RETRAIT : VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT MAJORE**

VU l'approbation du PLUi par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

VU le courrier du 10 janvier 2020, de la Préfecture,

VU le recours gracieux,

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** le retrait de la délibération n°**2019-57 du 27 novembre 2019**, décidant la mise en place d'une Taxe d'Aménagement Majoré à 20%

Adopté à l'unanimité

WICKER Pascal	GERBER Robert	STEINMETZ-BORNERT Gérard <i>Procuration à WINKEL Yannick</i>
LUX Patrick	BORNERT Isabelle	GRAUFFEL Didier
JACOBY-KIEFFER Florence <i>Absente</i>	JOST Bertrand	LECHNER Audrey
WINKEL Yannick		